

Ordonnance du Roi du 11 janv. 1778 Qui règle l'âge auquel il sera expédié des lettres de sous-lieutenans aux cadets-gentilshommes...

Type de contenu : Texte

Titre(s) : Ordonnance du Roi du 11 janv. 1778 Qui règle l'âge auquel il sera expédié des lettres de sous-lieutenans aux cadets-gentilshommes...

Auteur(s) : France 1774-1792

Autre(s) responsabilité(s) : Louis XVI (1774-1792) (Auteur)

Editeur, producteur : [S. l.] : [s. n.] [s. d.]

Titre de forme : [Règlement. 1778]